

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 13

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

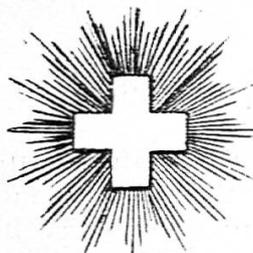
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *A propos des examens fédéraux des recrues. — Les écoles normales à l'Exposition de Paris. — Chronique scolaire : Confédération suisse, Genève, Neuchâtel, Vaud, Jura bernois, Thurgovie, Autriche-Hongrie. — Correspondance. — Bibliographie. — Partie pratique : Géographie locale. — L'escargot. — Récitation. — Sujets d'examens dans le canton de Neuchâtel. — Composition. — Noms locaux.*

A PROPOS DES EXAMENS FÉDÉRAUX DES RECRUES

Quoi qu'on ait pu dire contre les examens pédagogiques des recrues, leur cause est aujourd'hui gagnée, et rares sont ceux qui voudraient les voir disparaître¹. Même leurs détracteurs d'antan reconnaissent aujourd'hui qu'ils contribuent à entretenir entre les cantons, les arrondissements et les recrues elles-mêmes une salubre émulation et que le pays leur est redevable, pour une bonne part, du réveil de l'intérêt public pour la cause de l'instruction populaire.

Si cette heureuse influence a pu être constatée, nous croyons que c'est grâce à la bonne organisation des rouages supérieurs de l'institution. Dès le début, celle-ci a su inspirer confiance en donnant aux divers intéressés toutes les garanties désirables d'impartialité. Chacun sait, en effet, que les sujets d'examen sont les mêmes pour la Suisse entière, que des instructions uniformes sont données annuellement aux experts fédéraux et qu'aucun de ces derniers ne fonctionne dans son propre canton.

¹ Nous aussi nous pensons que les examens des recrues ne doivent pas disparaître et qu'ils ont été un puissant moyen d'émulation entre les divers cantons suisses. D'autre part, nous croyons, avec beaucoup d'hommes d'école, que les examens pédagogiques tels qu'ils sont compris aujourd'hui et, en particulier, la préparation ou mieux le dressage en vue de ces examens, font dévier l'école du but qu'elle doit se proposer. Ce savoir de serre-chaude, cette science d'emprunt, cataloguée, de catéchisme, toute cette pédagogie du « Citez » et du « Nommez » n'a jamais produit rien qui vaille. Il serait grand temps de soumettre cette question à un examen approfondi. Il est clair que ce travail complexe ne peut se faire à l'occasion d'un simple article, dont nous laissons, du reste, toute la responsabilité à son auteur. (*La Réd.*)

Sur un point pourtant, les examens qui nous occupent semblent demander une réforme : c'est en ce qui concerne le choix des experts-adjoints ou aides cantonaux. Nous savons bien qu'on ne peut s'en passer ; nous admettons aussi que, pour tenir compte des différences existant entre les organisations scolaires cantonales, on utilise leurs services dans les examens de leur canton. Mais il nous paraît décidément excessif que les cantons puissent désigner qui bon leur semble comme experts-adjoints. Est-il absolument correct, par exemple, que des inspecteurs scolaires — comme c'est le cas, depuis plusieurs années, dans l'un de nos cantons romands — fonctionnent en qualité d'examineurs des recrues de l'arrondissement dans lequel ils exercent leur habituelle surveillance ? Ici, décidément, les garanties nous paraissent insuffisantes : les rivalités existant presque fatalement entre ces messieurs, le naturel désir de voir figurer en bon rang les jeunes gens de leur ressort ne peuvent-ils pas faire craindre des défaillances à leur impartialité ? Fussent-ils même, en fait, totalement invulnérables que des doutes à cet égard pourront toujours exister, et, dans l'espèce, la supposition, malheureusement, équivaut à la réalité. Le résultat est le même : c'est la suspicion jetée sur les examens des recrues, et leur valeur comparative sérieusement compromise.

Qu'on nous permette donc de le répéter, une revision paraît indiquée dans les dispositions réglementaires visant les aides cantonaux : il importe que ces derniers puissent conserver intacte la confiance de l'opinion publique, et, pour cela, que leurs fonctions soient liées à certaines incompatibilités. D.

LES ÉCOLES NORMALES A L'EXPOSITION DE PARIS

Le Japon.

Si la civilisation japonaise remonte à une date ancienne, les progrès réels n'ont été accomplis que dernièrement par suite du contact de cet empire avec les autres pays civilisés de l'Occident. Les Japonais le disent eux-mêmes : « Dans ce court espace de 32 ans, depuis la Restauration impériale, que de changements ! que de réformes ! La fécondité de ce tiers de siècle, les résultats obtenus dans tous les ordres de choses, en font bien, pour le Japon, ce qu'ont été pour l'Europe les XVIII^{me} et XIX^{me} siècles. »

En ce qui concerne les Ecoles normales, le point de départ des progrès actuels remonte à 1872, date de la première tentative d'enseignement normalien, faite par Tokio.

Antérieurement à la création de cet enseignement, le ministre de l'Instruction publique, en procédant à la réforme scolaire projetée, avait placé sous son contrôle direct 6 écoles primaires qui existaient à ce moment à Tokio. C'était dans le double but d'y faire, d'une part, les expériences pratiques nécessaires à la réorganisation générale des écoles et, d'autre part, de s'assurer un moyen d'initier à la nouvelle méthode d'enseignement qui s'y pratiquait, des maîtres d'école de tous les départements convoqués à cet effet à la capitale et invités à assister aux classes expressément organisées pour étudier la réforme.

Tels sont les débuts de l'enseignement pédagogique au Japon. Dès que le

gouvernement apprit qu'il existait dans les pays civilisés des écoles spéciales dites : « Ecoles normales », pour préparer le personnel enseignant, il mit à l'étude le projet de création d'un établissement de ce genre, et ce projet fut réalisé en septembre 1872.

La première école ainsi ouverte fut à son début simplement appelée « Ecole modèle », mais, dès l'année suivante, deux autres écoles ayant été fondées, elle prit le nom de « Ecole de Tokio ». Cette école s'appliquait uniquement à former à la hâte des maîtres d'école initiés aux méthodes américaines d'enseignement primaire. L'âge d'admission fixé d'abord à au moins 20 ans révolus, fut ensuite élevé à 25 ans.

En février 1873, l'Ecole s'attacha une Ecole primaire pour l'application du cours théorique sur les méthodes d'enseignement primaire, et dès lors elle s'appela Ecole normale primaire. La durée des études fut fixée à 2 ans. En août 1879, l'Ecole s'adjoignit une section dite « d'Enseignement normal secondaire », qu'elle ouvrit dès le commencement de 1876. En 1878, la durée des cours fut portée à 3 ans pour la section d'enseignement normal primaire, et à 3 1/2 ans pour celle d'enseignement normal secondaire, et à partir de 1879, l'âge d'admission fut abaissé à 18 ans révolus.

Deux Japonais, envoyés en mission officielle aux Etats-Unis pour y étudier l'organisation des Ecoles normales et pour suivre les cours, revinrent au Japon en 1878 et furent appelés à la direction et au professorat de l'Ecole de Tokio. De cette époque datent d'heureux progrès : les deux sections primaire et secondaire furent séparées, le but de la section normale primaire devint exclusivement de former des instituteurs primaires, et la durée d'études y fut de 4 ans. Elle admit désormais des élèves âgés de 17 à 22 ans.

En 1885, l'Ecole normale des filles, créée à Tokio en 1874, fut rattachée à l'école dont nous avons parlé jusqu'ici. L'année suivante, le nouveau ministre de l'Instruction publique réorganisa radicalement toutes les écoles en général ; il régla le mode de formation du personnel enseignant en faisant paraître une ordonnance relative aux Ecoles normales.

Cette ordonnance créait une Ecole normale *supérieure* à Tokio, et *autant d'Ecoles normales ordinaires* que de départements. L'Ecole normale supérieure de Tokio fut chargée de former exclusivement les directeurs et professeurs des Ecoles normales ordinaires. Celles-ci, placées uniquement sous les ordres des préfets et mises à la charge du département, eurent pour but de former des directeurs et instituteurs des Ecoles primaires publiques.

Actuellement, l'organisation de l'enseignement pédagogique au Japon est complet. Chaque Ecole normale supérieure ou primaire a son Ecole annexe bien organisée pour les deux enseignements primaire et secondaire.

Les programmes des études normales sont en tous points conformes à ce qui se fait dans nos pays d'Europe. Le nombre des heures de leçons varie de 28 à 31 par semaine. On y enseigne la morale, on y organise des excursions nombreuses, des exercices physiques divers. Les Bibliothèques scolaires et les Musées pédagogiques sont en plein développement. Les méthodes pédagogiques américaines ont été quelque peu supplantées par les méthodes européennes ; Lindner, Kern, Rein, Herbart, Compayré, Spencer, Ribot, Volkman, Ziehen sont connus au Japon où leurs ouvrages ont été traduits. L'exposition scolaire du Japon à Paris, quoique peu complète au point de vue spécial qui nous occupe, était toutefois intéressante à examiner, car on se sent en présence d'un peuple qui a progressé en peu de temps d'une façon merveilleuse et qui est appelé, s'il continue à suivre la voie dans laquelle il est entré, à étonner le monde, au point de vue scolaire comme à bien d'autres points de vue.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Le 16^{me} cours normal de travaux manuels aura lieu à Glaris du 15 juillet au 10 août prochain. Pour tous renseignements, s'adresser au directeur du cours, M. le Dr Hafter, à Glaris.

GENÈVE. — La **Section genevoise** de notre Société romande avait à l'ordre du jour de sa dernière assemblée générale les rapports annuels et l'élection du Comité pour 1901. La réunion était particulièrement nombreuse. M. Lucien Baatard a présenté un remarquable rapport présidentiel dont nous détachons ci-dessous quelques extraits qui intéresseront les lecteurs de l'*Educateur*. M. A. Charvoz, trésorier, a communiqué quelques faits réjouissants, entre autres la nouvelle que l'avoir de notre Section s'élève à fr. 1400. M. Favas a donné connaissance du rapport sur la marche de la bibliothèque et M. Corbaz de celui de la Commission de gestion, très aimable pour le Comité. Ensuite a eu lieu l'élection du Comité pour 1901 ; tous les membres sortant de charge sont réélus. Voici la composition du Comité : MM. L. Baatard, président ; W. Rosier, vice-président ; Ch. Mégard, secrétaire du Comité ; L. Groscurin, bulletinier ; A. Charvoz, trésorier ; Ch. Pesson, secrétaire des assemblées générales ; L. Favas, bibliothécaire-archiviste.

Dans son rapport, M. Baatard a tout d'abord rappelé les six assemblées générales que la Section a tenues en 1900 et passé en revue les sujets qui y ont été traités. Il a résumé la belle conférence de M. Buisson, sur laquelle nous ne reviendrons pas, l'*Educateur* en ayant déjà parlé. Puis il a continué comme suit : « Dans sa communication sur l'enseignement du calcul, M. Groscurin a démontré d'une manière lumineuse les avantages que retirent les élèves de l'habitude de rechercher les limites entre lesquelles est comprise la solution d'un problème. Les mathématiques sont, beaucoup plus qu'on ne le croit généralement, une science d'observation. Il est bon d'habituer de bonne heure les élèves à cette idée, en les exerçant à prévoir approximativement les résultats et à discuter ceux-ci lorsqu'ils sont obtenus. A part leur influence éducative, les idées de vérification et d'approximation ont une importance considérable dans la pratique. Il ne suffit pas d'exprimer un résultat avec trois ou quatre décimales ; il faut encore savoir si ces décimales sont exactes. L'excellent travail de M. Groscurin est l'un de ceux que l'on peut consulter avec fruit, parce qu'on y trouve autre chose que des vues de l'esprit, parce qu'il offre un résumé d'observations accompagné de nombreux exemples, en un mot, parce qu'il constitue une étude bien faite de pédagogie expérimentale.

Notre collègue Mercier, très au courant des choses de la campagne, a bien voulu se charger de faire le rapport sur la première question mise à l'étude pour le Congrès de Lausanne : Que peut faire l'école pour développer et fortifier chez les élèves le goût de la campagne et empêcher l'émigration vers les villes ?

Dans nos écoles primaires, la géométrie n'a guère été considérée jusqu'ici qu'au point de vue des applications numériques auxquelles donne lieu l'évaluation des surfaces et des volumes. L'élève étudie chaque figure plane au moment où il apprend à en calculer l'aire, et cette étude se borne généralement au tracé et à la définition de la figure. Le programme actuellement en vigueur, qui date de 1887, prévoit bien par ci par là quelques constructions, mais on y sent l'absence de méthode. Le calcul des aires est abordé trop tôt, avant que les élèves aient reçu la préparation indispensable. Le nouveau programme, discuté et approuvé dans notre séance du 27 décembre, sur le rapport de M. Démolis, constitue une mise au point devenue nécessaire en présence des améliorations introduites dans l'enseignement de cette branche à l'École professionnelle et au Collège infé-

rieur. Le Département a déclaré qu'il accorderait toute son attention à l'examen des modifications proposées.

Aux six assemblées que je viens de rappeler à votre souvenir, s'ajoute la visite de l'exposition des reliefs, cartes et minéraux du Comptoir minéralogique et géologique suisse, dont MM. Perron et Minod ont bien voulu nous ouvrir gratuitement les portes le 17 janvier dernier, avec un empressement aimable qui mérite notre vive reconnaissance.

La soirée musicale et dansante du 23 janvier a mis à nos réunions de l'exercice écoulé le bouquet le plus charmant et le plus joyeux. Les deux comédies bien enlevées et très spirituelles, surtout la seconde, ont obtenu le plus franc succès. Il en a été de même de la partie musicale. Le bal qui a suivi, simple et de bon goût, a été, dit-on, très animé jusqu'à une heure avancée. Nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à assurer la réussite de cette soirée en mettant à notre service leur temps et leurs talents; merci en particulier à notre ami Emile Golay, l'excellent directeur du Groupe choral, et à notre ami Mégard, l'infatigable organisateur de nos soirées, au dévouement duquel on ne fait jamais appel en vain quand il s'agit de travailler pour notre Société.

En dehors de nos réunions générales, je dois signaler les séances de conversations allemandes, pour Messieurs, qui ont lieu chaque samedi, de 8 à 10 heures du soir, sous la direction intelligente et dévouée de M. le Dr Reber.

La liste que vous avez reçue porte à 210 le nombre de nos sociétaires au 31 décembre 1900 : 5 membres honoraires et 205 membres actifs. Nous avons fait 19 nouvelles recrues; en revanche, nous avons enregistré 5 démissions et nous avons eu le chagrin de perdre M^{me} Caroline Mégard, M. Félix Berthet et M. Paul Pautry, trois excellents collègues qui, à l'heure actuelle, semblent déjà bien loin de nous, mais dont il ne nous est cependant pas possible d'entendre les noms sans sentir se raviver les regrets causés par leur départ.

Comme les années précédentes, nous avons reçu dans le courant du printemps un certain nombre d'ouvrages offerts à notre bibliothèque par le Département, à qui je renouvelle ici nos sincères remerciements.

Nos comptes soldent par un boni de 208 fr., qui porte à 1400 fr. l'avoir en espèces de notre Société. Dans les huit dernières années, cet avoir s'est augmenté d'environ 1150 fr.

Les résultats que je viens d'avoir l'honneur d'esquisser à grands traits devant vous permettent d'affirmer, sans crainte d'être taxés d'optimisme, que notre Société est en pleine prospérité. Mais les meilleures choses de ce monde n'acquiescent toute leur valeur qu'avec la part d'idéal qu'on y ajoute. Pour connaître tout le prix des satisfactions, des émotions collectives, il faut s'élever au-dessus de soi-même et vouloir vaincre en soi l'égoïsme inhérent à la nature humaine.

Puisse notre chère Société pédagogique continuer sans arrêt sa marche vers un avenir toujours meilleur; puisse-t-elle grouper toujours mieux autour de son drapeau le corps enseignant genevois, sincèrement uni dans une communauté d'aspiration vers le bien et le beau, vers un idéal de travail utile, de progrès et de loyale amitié! »

R.

NEUCHÂTEL. — **Plus de bègues**, telle est, sans nul doute, la réflexion faite par toutes les personnes qui eurent le plaisir d'assister à la clôture des cours contre le bégaiement organisés à Neuchâtel et à Chaux-de-Fonds par M. Berquand, professeur.

Oui, en effet, le bégaiement, cette infirmité, entre toutes celles dont l'homme puisse être atteint, l'une des plus désagréables, est maintenant parfaitement guérissable.

Pour cela, pas besoin n'est de bistouri, ni de scalpel, ni de la plus petite opération chirurgicale : ramener chez le bègue le jeu normal des organes vocaux,

rétablir le fonctionnement régulier de l'appareil respiratoire, enseigner méthodiquement un nouveau langage, perfectionner ce dernier par de nombreux exercices, et tout est dit, et tout est fait.

Méthode toute simple, toute naturelle et dont chacun pourra faire une heureuse application, dira-t-on peut-être.

Ah ! mais pardon ; ici, comme en maints autres domaines, il ne suffit pas d'avoir vu faire bien quelque chose pour pouvoir soi-même le faire bien aussi. Non, il faut savoir, et pour savoir il faut étudier, essayer et pratiquer.

Dans le cas particulier, pour réussir, pour obtenir les merveilleux résultats qu'obtient M. Berquand, il faut aussi, outre une connaissance approfondie de la méthode d'enseignement, le talent pédagogique, la bienveillance, la patience et la persévérance de l'éminent professeur.

Tout en applaudissant aux succès nouveaux que M. Berquand vient d'ajouter à beaucoup d'autres précédemment acquis, souhaitons que sa méthode d'enseignement se répande rapidement parmi les éducateurs de l'enfance, afin que, grâce à son heureuse efficacité, ces trois mots : *plus de bêtes*, qui sont actuellement encore l'expression d'un simple vœu, deviennent celle d'une absolue réalité.

Ch. HINTENLANG.

VAUD. — Ecoles normales. — Le 19 mars dernier, les professeurs et les élèves des trois sections des Ecoles normales ont entendu une très intéressante conférence donnée par M. le colonel Lochmann, ancien chef du bureau topographique fédéral, sur l'élaboration de la nouvelle *Carte murale de la Suisse*. Les élèves ont pu se rendre compte des multiples difficultés d'une œuvre de cette importance et ont été initiés aux secrets de la cartographie moderne. On sait que la carte nouvelle, véritable chef-d'œuvre, sera distribuée gratuitement à toutes les écoles de la Suisse, au commencement de l'année 1902.

M. Lochmann a fait grand plaisir à tous et a été très applaudi.

Traitements. — Le conseil communal de Saint-Prex a décidé à l'unanimité d'augmenter de 100 fr. le traitement de son excellent instituteur, M. F. Meyer

— Il en est de même pour M. Julien Magnin, à Préverenges.

Nos cordiales félicitations à nos dévoués collaborateurs.

De mieux en mieux. — Bien que la commune de Begnins ne soit pas parmi les plus fortunées, les autorités viennent d'augmenter pour la deuxième fois le traitement des membres du corps enseignant, et de le porter à 1700 fr. pour l'instituteur, M. Daniel Charlet, et 1000 fr. pour l'institutrice, Mlle Emma Lugrin, dont le mérite et le dévouement trouvent ainsi une juste récompense.

Le greffage à l'école. — Sur la demande de la commission scolaire, la municipalité de Mont sur Rolle a fait donner aux garçons de la première classe un cours de greffage de la vigne. Cinq après-midi y ont été consacrées : 300 m. de « bois américain » ont été fournis gratuitement par la station viticole. Dix-huit élèves, parmi les plus habiles, ont préparé chacun de 30 à 100 greffes.

JURA BERNOIS. — On lit dans le *Berner-Schulblatt* :

Porrentruy. Cette localité a vu se créer à peu près en même temps deux crèches pour petits enfants (*Kinderkrippen*), l'une destinée aux babies qui se nourrissent du lait radical, l'autre pour ceux qui ne consomment que des aliments ultramontains.

M.

THURGOVIE. — La loi sur l'Ecole normale, qui portait entre autres à 4 ans le cycle des études, a été repoussée par 8600 voix contre 6500.

AUTRICHE-HONGRIE. — A Nivnitz, village natal de Comenius, les paysans se refusent d'envoyer leurs enfants à l'école nouvellement construite, parce que l'inscription qui se trouve sur la porte d'entrée porte le nom tschèque du grand pédagogue : *Komensky* !

CORRESPONDANCE

La « Correspondance » du n° 10 de l'*Educateur* m'a valu diverses objections auxquelles je crois devoir répondre collectivement. Chose singulière ! on me demande en quelque sorte compte des développements, assez inattendus pour moi, que M. Zebrowsky a bien voulu donner à l'un des points de l'article : « Critique de la pédagogie Herbart-Ziller-Stoy ».

Qu'il me soit permis de ramener la chose à son point de départ. Il s'agissait de la morale de Herbart et de son application à l'éducation. Répondant à des articles parus dans deux journaux pédagogiques suisses, nous disions que l'idée de l'*autorité* de Dieu ne pouvait *seule* suffire comme base de la morale à l'école, qu'il était nécessaire, légitime et nullement contraire au christianisme, de faire appel aux dispositions innées, naturelles, qui poussent l'enfant à la distinction du bien et du mal. En d'autres termes, nous ne nous contenterons pas de dire à nos élèves : « Tu ne dois pas faire ceci ou cela parce que Dieu le défend », mais nous nous efforcerons, toutes les fois que nous croirons trouver de l'écho dans son âme, de lui faire *sentir* la laideur du mal, afin que de ce sentiment résulte le désir de rechercher le bien.

C'est là le point de vue dominant dans les séminaires évangéliques d'Allemagne, dans nombre desquels enseignent des chrétiens convaincus. Quelle est donc cette théorie de la morale esthétique, naturelle, qui pour beaucoup de gens sent un peu... le fagot ? Tout simplement la suivante :

L'homme n'est, par nature, ni complètement bon, ainsi que le prétend Rousseau, ni complètement mauvais, quoi qu'en dise Calvin. Les deux principes habitent en lui côte à côte ; chez tous les peuples, chez les païens et chez les chrétiens, il est certaines actions (respect des parents, amour de la vérité, dévouement pour le prochain) qui *plaisent*, et d'autres, leur antithèse, qui *déplaisent*. Pourquoi ? parce qu'*en nous* existe en son germe la loi morale qui a trouvé sa sublime et sa plus haute expression dans le Christ et dans ses enseignements.

On peut refaire ici le parallèle souvent établi entre le physique et le moral. Une œuvre d'art parfaite nous ravit sans que nous ayons à justifier notre approbation ; de même, le bien nous est agréable parce qu'il est le bien, c'est-à-dire le beau moral ; de là le terme de morale esthétique. Affiner cette disposition qui n'existe qu'à l'état rudimentaire dans notre nature, provoquer, par un enseignement construit dans ce but, beaucoup d'impressions attractives par l'aspect d'actions louables, répulsives, par celui d'actions blâmables, voilà la tâche de l'éducation.

Nous avons exposé ici-même (*Educateur* 1900, nos 29-30) comment l'école Herbart-Ziller, qui a fait sienne cette conception de la loi morale, l'utilise pour cultiver la foi religieuse : qu'il nous suffise de rappeler que l'histoire biblique occupe dans ses programmes la place d'honneur.

D'autre part, comme ses adhérents voulaient faire œuvre d'éducateurs, c'est-à-dire œuvre humaine, ils se sont placés sur le terrain pratique des faits : pour se rendre compte clairement des moyens à leur portée, ils ont dû distinguer entre le caractère moral de leur idéal et son caractère religieux.

Et il n'y aurait pas place, dans ce système, ainsi que le prétend l'un de mes correspondants, pour un Dieu rédempteur, bénissant cette œuvre qui est la sienne ?...

Ernest BRID.

BIBLIOGRAPHIE

French Scraps. — French Nursery Rhymes. — The French Irregular Verbs. — par M^{lle} A. Thirion, professeur de français à l'École supérieure de Bedford. Hachette et Cie.

Trois petites brochures qui nous semblent destinées à rendre de grands servi-

ces aux étrangers qui étudient notre langue. Ils y trouveront sous le titre de « French Scraps » une revision rapide des pronoms et déterminatifs français ; puis un Recueil de rondes enfantines avec accompagnement de piano pour les tout petits, — et pour les plus grands aussi, qui pénétreront mieux dans le génie de la langue en chantant « il pleut, il pleut, bergère », ou « ma commère, quand je danse » qu'en conjuguant beaucoup de verbes, même d'après le tableau des verbes irréguliers de M^{lle} Thirion, tableau très bien fait d'ailleurs et très complet, trop complet presque, car nous aurions volontiers fait grâce à des écoliers anglais de souloir, chaloir et tistre... F.-M. G.

Ouvrages reçus : *Recherches sur la digestion des poissons*, par Emile Yung et Otto Fuhrmann. (Archives de zoologie expérimentale).

Bulletin de l'Institut national genevois, tome 35.

Schule und Gemeinsinn, von C. Burkhardt, Basel 1901.

Der Katholizismus als Princip des Rückschrittes, von Citramontanus.

Naturgeschichte. II. Teil Pflanzenkunde, von Friedrich Baade. Halle a. d. S. 1900.

Cours élémentaire d'histoire naturelle, à l'usage de l'enseignement secondaire, par Paul Jaccard, professeur. Lausanne, Payot et Cie, libraires-éditeurs, 1901.

L'Éducateur rendra compte, dans un de ses prochains numéros, de cet ouvrage déclaré obligatoire pour les collèges, écoles industrielles et écoles secondaires.

Cinquième rapport de la Commission de l'École ménagère de La Chaux-de-Fonds, par notre collaborateur, M. E. Clerc, Directeur des écoles.

Deutsches Sprachbüchlein. — Tel est le titre du petit manuel d'allemand élaboré par M. le Dr H. Schacht sur la demande du Département de l'Instruction publique. Voilà un livre bien fait à tous les points de vue. Il ne paraît pas possible de trouver autant d'idées, d'indications méthodiques, une matière didactique aussi riche dans 80 pages. Et tout cela est présenté avec une gradation des difficultés si habilement menée que l'emploi de ce manuel doit conduire, entre les mains d'un maître actif, aux résultats les plus satisfaisants. Sans doute que l'élève arrivé au terme de l'ouvrage ne saura pas l'allemand pour pouvoir en rester là : il aura cependant acquis la connaissance de plus de 600 mots appartenant à cette langue, et surtout il sera capable d'en faire usage d'une façon correcte en parlant. Il pourra même réciter quelques petites poésies, chanter un texte allemand. Cela nous transporte bien loin de ce qu'on estimait suffisant jusqu'ici. Aussi quelques-uns laisseront-ils entrevoir un sourire sceptique en nous lisant. Nous n'en perdons pas pour cela la certitude qu'il y aura bien des classes dans notre canton où, dans deux ou trois ans, le but que nous indiquons sera réalisé, et cela non d'une façon superficielle, mais solide et durable. Il y faut pour cela la bonne volonté de chacun, celle des élèves en particulier. L. Hz.

Une tache à l'écusson. — *Presque un naufrage.* 2 brochures de T. Combe. Prix : 10 cent. Neuchâtel, Attinger, frères.

Nouvelle, roman ou simple histoire, tout ce qu'écrit T. Combe est charmant à lire. Ces deux brochures sont très neuchâteloises, mais ce n'est pas qu'à Neuchâtel que l'absinthe fait tant de mal et il n'est pas une femme qui ne lise sans émotion les épisodes racontés dans *Une tache à l'écusson* et sans essayer de lutter contre l'habitude de l'apéritif.

Quant aux jeunes filles qui liront : *Presque un naufrage*, elles ne se marieront certes pas sans savoir faire la soupe à la farine roussie... et elles feront bien !

P. et D.

Il est rare qu'une idée juste et généreuse ne rencontre pas un homme de cœur pour la réaliser.

PARTIE PRATIQUE

GÉOGRAPHIE LOCALE

La terrasse de Pully.

Les jeunes élèves ont déjà étudié la salle d'école, la disposition élémentaire des diverses classes dans le bâtiment primaire ; ils ont pu s'exercer à faire des sommaires de plans, — de leur table, de plusieurs tables, de la salle, des divers objets qu'elle contient, de la classe et du corridor, etc. ; — ils connaissent les éléments de l'orientation (voir *L'École*, 20 août 1898, page 464, ou *Educateur*, 16 février 1901), soit les notions *devant*, *derrière*, *à côté*, *à gauche*, *à droite* ; comme la classe est tournée au midi, ils auront déjà observé plus d'une fois la position du soleil à *midi* ; ils connaîtront peut-être ce terme ou celui de *sud* ; ils savent aussi ce que signifient les nombres 2, 3 et 4.

Pendant une semaine, nous allons procéder à l'observation de la terrasse, que les enfants connaissent déjà plus ou moins, puisque c'est leur place de récréation ; mais il faut qu'elle devienne comme un lieu de point de départ pour des découvertes subséquentes.

Pour amorcer l'attention et le désir, nous demanderons, au début d'une leçon de géographie locale, s'il y a, par exemple, d'autres bancs que ceux sur lesquels ils sont assis, ou d'autres arbres que ceux qui sont dessinés sur les tableaux coloriés pendus aux murs ; est-ce que tous les bancs de la terrasse se ressemblent ? Les arbres de la terrasse ont-ils la même grandeur, la même couleur ? La terrasse est-elle plus grande ou plus petite que la salle d'école ? Est-ce qu'il y a, comme autour de la salle, des murs des quatre côtés ?

Réponses diverses.

Eh bien ! allons voir et apprendre ce que vous ne savez pas.

Les petits écoliers sont en ligne devant les fenêtres de leur classe. Récapitulation des notions acquises : où est la salle ? — Petites conversions pour amener les réponses : derrière nous, devant, à gauche, à droite. — Les élèves tournant le dos à la maison d'école, nous leur demandons ce qu'ils voient devant eux. Nature du sol : gravier, cailloux, *terre battue*, pavé ou ciment ? De nombreuses empreintes de pas, — qui les a laissées ? — Forme de la terrasse. — plus longue, — moins large, — comme la salle ? — Non. — Quel est le côté le plus long ? — le plus court ? — Qu'est-ce qui borde la terrasse derrière vous ? — Maison d'école et église.

De quel côté est le soleil ? — Qu'y a-t-il au midi de la terrasse ? — Des vignes. — Pouvez-vous les voir ? — Pourquoi ? — Il y a un mur — Est-il aussi haut que celui qui est derrière vous ? — Donc, il y a un mur au sud ; est-ce le seul ? — Il se recourbe à droite et à gauche.

Nous allons jusque vers le mur ; nous parcourons le bord de la terrasse qu'il limite ; au coin, entre la droite et le sud, le mur fait un angle comme ceux de la salle d'école ; au coin, entre la gauche et le midi, le mur est arrondi comme le bord du fourneau ; à cet endroit, il est feudu, on y peut mettre les doigts. Le mur, à droite — toujours en regardant le sud — est plus court que celui de gauche. A gauche, il y a une porte qui conduit dans la vigne de la commune et dans celle de M. C. On y arrive par des escaliers usés. A droite, il n'y a pas de porte, mais l'ouverture est plus grande ; cette ouverture est entre la cinquième classe et le bout du mur ; entre ce mur et la maison de M. M. est le chemin qui va au port ; mais ce ne sont pas les seuls chemins par où l'on peut sortir de la terrasse ou y entrer. Près de la porte de la vigne, où se trouve la cure, il y a, entre l'église et la cure, un passage cimenté qui conduit sur la place ; puis on arrive sur la terrasse par le corridor du bâtiment scolaire ; ce corridor cimenté

mène à la cour du Prieuré, qui est pavée. Une seule de ces entrées n'est pas réservée aux écoliers : c'est celle de la vigne, à gauche.

Nous avons limité la terrasse ; nous en avons vu les voies d'accès ; la matière peut être suffisante pour la première leçon qui se terminera par une révision. — Qu'y a-t-il au midi, à gauche, à droite, derrière vous ? — Regardez maintenant votre classe : qu'avez-vous à droite, à gauche, devant vous, derrière vous ? — Où se trouve la cure, la maison de M. M., la porte de vigne, le chemin du Port, la cinquième classe ? — Où passeriez-vous pour aller à l'école enfantine, — corridor, ou allée cimentée, — au Prieuré, au Port de Pully ? etc.

Nous dessinerons d'abord nous-mêmes, avec un bâton, une baguette, sur le sol de la terrasse, la forme de celle-ci, avec ses issues, et cela avec les renseignements des élèves qui, à leur tour, dessineront aussi le plan de la terrasse, sous notre surveillance. Rentrés en classe, ils pourront refaire ce travail sur l'ardoise.

(A suivre.)

ERG. MONOD.

SCIENCES NATURELLES

L'Escargot.

INTRODUCTION. — Faire nommer aux élèves des animaux qui se traînent, qui rampent.

La leçon sera plus attrayante en la faisant dans une course scolaire. On ramassera quelques escargots, quelques coquilles.

PLAN. — 1. Description de son corps : a) tentacules ; b) bouche ; c) pied. — 2. Ses œufs. — 3. Sa coquille. — 4. Ses mœurs : a) en été, b) en hiver. — 5. Sa destruction. — 6. Son utilité. — 7. Une escargotière. — 8. Sa vieillesse.

DÉVELOPPEMENT.

L'escargot est un animal qui rampe. On le désigne vulgairement sous le nom de limaçon ou de colimaçon. On en connaît plus de 1600 espèces.

La tête de l'escargot est surmontée de deux paires d'appendices formés par un petit renflement qui ressemble grossièrement à une tête d'épingle. Si on touche ces prolongements, soit avec le doigt, soit avec un brin d'herbe, l'escargot les retire aussitôt dans sa tête : ils semblent ainsi l'avertir de la présence d'un objet étranger qui pourrait le blesser. Comme l'escargot a ses ennemis, de même que tout autre animal, il rentre non seulement ses appendices dans sa tête, mais il les refoule dans l'intérieur de son corps, comme on retourne un doigt de gant. Ce sont les *tentacules*, désignés souvent sous le nom de cornes. Les tentacules les plus courts sont les organes du tact ; les deux plus longs portent les yeux.

La *bouche* s'ouvre sous la partie saillante de la tête. Elle est munie de deux petites dents, au moyen desquelles l'escargot taille et morcelle, à son gré, les feuilles dont il se nourrit.

Le *pied* est la partie inférieure du corps, partie sur laquelle l'animal rampe.

Ce pied est mou, gris. Il forme le corps de l'animal. Le sang qui y circule est blanc.

Comme d'autres animaux inférieurs, l'escargot jouit de la singulière faculté de reproduire certaines parties de son corps, après qu'elles ont été enlevées. Ainsi, on peut couper les tentacules, les yeux, la tête même. Ces parties repoussent, pourvu que l'anneau de l'œsophage soit épargné.

La femelle de l'escargot pond des *œufs*, en grande quantité, à peu près de la grosseur d'un pois. Elle les dépose sur un gazon ou une mousse humide. Ces œufs sont ordinairement contenus dans une enveloppe calcaire. Le soleil les fait éclore et il en sort de petits limaçons qui portent leur maisonnette sur le dos.

Une *coquille* le préserve. Elle est formée d'un tube enroulé en spirales, et de plus en plus large à mesure qu'il se rapproche de la bouche. Le corps de l'escargot

va jusqu'au fond. Il la porte toujours avec lui. Cette coquille est calcaire. Elle se forme par une sécrétion à la surface de la peau. Cette maisonnette à bandes jaunes et brunes provient de l'herbe et des fleurs qu'il dévore et qui contribuent à son développement. A mesure que l'animal grandit, une bande s'ajoute à la coquille, autour de son ouverture. La coquille est pour l'escargot ce que sont les os pour le corps de l'homme.

Il vit sous toutes les latitudes. En *été*, durant le jour, lorsqu'il fait chaud, l'escargot se tient caché dans les trous des murs, au pied des arbres, sous les feuilles, le long des haies, dans les fossés. Il sort de sa retraite vers le soir, le matin et aussi dans la journée, après une pluie douce.

En *hiver*, l'escargot se retire complètement dans sa coquille, s'enfonce sous terre. Il est ainsi à l'abri des intempéries de l'air pendant toute la mauvaise saison. Afin d'être encore moins exposé, il établit, à l'ouverture de sa maisonnette, au moyen d'une matière visqueuse qui suinte de son corps, une espèce de porte, qu'il fait disparaître quand les beaux jours reviennent. Il passe ainsi près de six mois sans manger. Parfois il arrive que, durant son sommeil, les oiseaux découvrent l'animal, brisent la coquille et le mangent.

L'escargot se nourrit de fruits, de feuilles, de graines. Il cause de grands dégâts dans les jardins et dans les champs.

La meilleure manière de le détruire est de le ramasser à la main, le soir et le matin, dans les temps humides et après les averses. On peut aussi introduire dans les jardins des hérissons qui lui font une guerre incessante. On empêche l'escargot d'approcher près des plantes ou des arbres, en répandant autour de leur pied, des cendres, de la sciure de bois, de la chaux.

On peut le manger cuit et accommodé de diverses manières. L'escargot consommé cru constitue un aliment utile et sain ; cuit, il s'administre plutôt sous forme de bouillon, de sirop. Plusieurs grosses espèces, et particulièrement l'*escargot des vignes*, sont très recherchées.

L'*escargotière* est un parc où l'on réunit les escargots comestibles pour les vendre plus tard. On les y nourrit de feuilles de morelle noire. On les soumet à un jeûne rigoureux avant de les livrer au commerce. Ils s'engourdissent alors comme ils le font en hiver et s'enferment dans leur coquille. Leur transport devient ainsi plus facile.

Quand le limaçon vieillit, il ferme sa porte encore une fois, mais c'est pour ne plus la rouvrir. Sa maisonnette est devenue un cercueil. Son maître y est détruit par la mort. Il en sort une eau brunâtre qui s'infiltre dans la terre et nourrit les racines des petites plantes. Enfin, la coquille se pourrit à son tour, et se mêle à la terre d'où l'escargot l'avait tirée. C'est ainsi que tout est admirablement bien arrangé dans l'univers, que rien ne se perd de ce que le bon Dieu a créé.

A. DEPPIERAZ.

APPLICATION.

L'escargot et la tortue.

Bonjour, dame Tortue. — Eh ! bonjour, Escargot.
— De vous voir aujourd'hui, vraiment je suis fort aise ;
Je veux vous confier un chagrin qui me pèse :
On m'a dit ce matin que j'étais un bigot,
Que je bénissais Dieu chaque jour, à toute heure,
De porter avec moi mon étroite demeure.
N'est-il pas vrai pourtant que le ciel est pour nous,
Pour vous et moi, ma chère, un ciel élément et doux ?
Etre toujours chez soi, même quand on voyage
N'est-ce pas pour nous deux un immense avantage,
Un précieux bienfait ? Ne soyons pas ingrats.

Des autres animaux voyez les embarras :
Les uns se font un nid, d'autres cherchent un gîte ;
Ils ont trop chaud, trop froid ; le lieu qui les abrite
Peut laisser pénétrer ou la pluie ou le vent,
Aussi de leur maison se plaignent-ils souvent.
Que nous sommes heureux ! Vrai, le ciel nous protège ;
Sachons donc le bénir de ce grand privilège.
Qu'en dites-vous ? ma chère. — Oh ! vous avez raison ;
Mais de vos sentiments ce verbeux étalage
N'est pas toujours bien de saison.
Vous parlez trop du ciel à tout votre entourage.
Montrez plus de réserve, et votre piété
Y gagnera beaucoup. J'ai longtemps médité
Sur ce point-là, dit la Tortue,
Et je m'arrête à cette vérité :
« A trop prêcher les gens en vain l'on s'évertue. »

(L. Vermeil.)

ÉCOLES PRIMAIRES DU CANTON DE NEUCHÂTEL

Travaux officiels d'examens en 1900.

(Suite.)

C. Calcul écrit.

Degré supérieur.

a) 1. Deux personnes ont le même revenu. La 1^{re} économise chaque année 15% de son revenu, tandis que la 2^{me} dépense f. 1000 de plus que l'autre. Au bout de 4 ans, la 2^{me} a 1600 f. de dettes. Quel est leur revenu ?

Rép. : f. 4000.

2. (Garçons.) Un verre ayant la forme d'un cône est rempli de mercure. Le rayon de la base est de 8 cm. et la hauteur de 18 cm. Calculer le poids du mercure, la densité du métal étant 13,8 ($\pi = 3,14$). *Rép. : 16 kg. 640 environ.*

2 bis. (Filles.) Un marchand de faïence achète 12 douzaines de vases pour f. 1250. Il en casse une douzaine $\frac{1}{4}$ et il veut néanmoins gagner sur son acquisition $\frac{1}{10}$ du prix d'achat. Combien doit-il revendre la paire de vases ?

Rép. : f. 21,32.

3. Le lait donne en moyenne $\frac{4}{25}$ de son poids de crème, la crème $\frac{1}{4}$ de son poids de beurre. D'après ces données, combien de kilog de lait et de crème a-t-il fallu pour fournir 9 kg. 920 de beurre ?

Rép. : 248 kg. de lait et 39 kg. 68 de crème.

b). 1. Une personne a acheté une maison pour f. 7500, tous droits payés. Elle paye une assurance annuelle de f. 25 et des réparations pour une somme moyenne de f. 150. Si la maison est louée pour f. 500 par an, quel est le taux auquel est placé son argent ?

Rép. : f. 4,33.

2. Les rouleaux de papier peint ont 12 m. de longueur sur 0 m. 48 de largeur. Combien en faudra-t-il pour tapisser les murs d'une salle carrée qui a 4 m. 80 de côté et 3 m. 75 de haut ? Quel sera le prix de ce papier à raison de f. 0,75 le rouleau ? Il faut compter un rouleau de moins pour la porte et les fenêtres.

Rép. : f. 8,63.

3. Un fournisseur fait à son client la facture suivante : 15 m. 2 de drap à f. 14,75 le mètre ; 6 m. 20 de velours à f. 21,50 le mètre ; 19 m. de taffetas à f. 6,25 le mètre ; 28 m. 5 de mérinos à f. 4 le mètre ; $\frac{1}{2}$ douzaine de paires de bas à f. 25 la douzaine. Le débiteur paie comptant et on lui fait 3% d'escompte. Faire la facture et l'acquitter.

Rép. : net à payer, f. 584,67.

c) 1. On doit partager une somme de f. 9954 entre 4 personnes. La première a la moitié de cette somme, la seconde le tiers, la troisième le septième. Quelle fraction et quelle somme revient à la quatrième? *Rép. : $\frac{1}{42}$, soit f. 237.*

2. Une famille ne brûlant que du bois de chauffage a dépensé f. 62,75 en 125 jours. Sachant que le stère de bois coûte sur place f. 9, que le transport et les autres frais sont de f. 3,55 par stère, dire : 1^o le nombre de stères brûlés ; 2^o la dépense par jour ?

Rép. : 1^o nombre de stères : 5. 2^o dépenses par jour : f. 0,50 environ.

3. Deux personnes ont le même revenu. La première économise chaque année $\frac{1}{7}$ de son revenu, tandis que la 2^{me} dépense f. 1000 de plus que l'autre. Au bout de 4 ans, la 2^{me} a f. 1600 de dettes. Quel est leur revenu? *Rép. : f. 4200.*

Degré moyen.

a) 1. L'hectolitre de blé pèse 77 kg. Combien coûte le quintal de ce blé à f. 19 l'hectolitre? *Rép. : f. 24,67 environ.*

2. La dépense d'un ménage pour la nourriture s'est élevée à f. 3,20 par jour, du 1^{er} janvier 1896 (année bissextile) au 30 juin inclusivement. A combien faudra-t-il réduire la dépense journalière du 1^{er} juillet au 31 décembre pour que la dépense totale de l'année ne dépasse pas f. 1100? *Rép. : à f. 2,81.*

3. Trois ouvriers ont travaillé ensemble pendant 35 jours et ont reçu en paiement une somme de f. 246,75. L'un des trois gagnait f. 2,25 par jour, un autre 10 centimes de plus. Combien le troisième gagnait-il par jour? *Rép. : f. 2,45.*

b) 1. Un négociant a envoyé en une année 1500 lettres affranchies par des timbres de 10 centimes et 987 affranchies par 5 centimes. Quelle est sa dépense en timbres? *Rép. : f. 199,35.*

2. Une marchande achète un coupon d'étoffe de 8 m. de long, à f. 2,50. Combien doit-elle revendre le coupon pour gagner 30 centimes par mètre?

Rép. : f. 22,40.

3. Une femme tricote en 5 jours des bas de laine qu'elle vend f. 4,90. Elle a employé pour 65 centimes de laine. Qu'a-t-elle gagné par jour? *Rép. : f. 0,85.*

Degré inférieur.

a) 1. Un boucher achète 17 moutons au prix de f. 20 le mouton. Il donne pour les payer un billet de banque de f. 500. Combien lui rendra-t-on? *Rép. : f. 160.*

2. Un cheval parcourt 250 m. en une minute. Combien parcourt-il de mètres en une demi-heure? *Rép. : 7500 m.*

3. Les trois vaches d'une fermière fournissent dans une semaine 12 kg. de beurre qu'elle vend à raison de f. 3 le kg. Quelle somme rapporte une de ces vaches? *Rép. : f. 12.*

b) 1. Combien un fumeur qui brûle 2 cigares de 5 centimes par jour a-t-il dépensé en une semaine? *Rép. : 70 centimes.*

2. On paye avec 50 centimes 6 oranges à 5 centimes l'orange. Combien le marchand redoit-il? *Rép. : 20 centimes.*

3. Dans un ménage on brûle chaque jour $\frac{1}{4}$ de litre de pétrole. Pour combien de jours en a-t-on avec 12 litres? *Rép. : 48 jours.*

D. Calcul mental.

Degré supérieur.

a) 1. Un bassin qui a 4 m³ reçoit par minute 40 décimètres cubes d'eau. Dans combien de minutes sera-t-il rempli? *Rép. : 100 minutes ou 1 h. 40.*

2. Escompter une facture de f. 80, à raison de 2 % et dire à combien elle sera réduite? *Rép. : f. 78,40.*

3. Combien faut-il revendre une marchandise achetée 360 francs pour gagner le 25 % sur le prix d'achat ? *Rép. : f. 450.*
4. La lieue suisse est de 4800 m. En combien de temps un vélocipédiste qui fait 24 km. à l'heure aura-t-il parcouru une lieue ? *Rép. : 12 minutes.*
5. Sachant qu'une étoffe se raccourcit d'un douzième au lavage, combien faudra-t-il en acheter de mètres pour avoir 2 m. 20 d'étoffe lavée ? *Rép. : 2 m. 40.*
6. Quelle est en ares la surface d'un jardin carré de 15 m. de côté ? *Rép. : 2 a. 25.*
- b) 1. J'ai dépensé le $\frac{1}{4}$ de mon argent et il me reste f. 2,10. Combien avais-je ? *Rép. : f. 2,80.*
2. Combien 7 quintaux 2 dixièmes font-ils de kilogrammes ? *Rép. : 720 kg.*
3. On entoure un jardin rectangulaire d'une clôture. Quelle en sera la longueur si le jardin mesure 20 m. 50 de long sur 8 m. 75 de large ? *Rép. : 58 m. 5.*
4. J'obtiens une remise de 10 % sur le prix de 100 litres de vin à 70 centimes le litre. Quelle somme aurai-je à payer ? *Rép. : f. 63.*
5. Quel est le volume d'eau qui pèse autant que f. 1000 en argent ? *Rép. : 5 litres.*
6. Quel bénéfice fait-on en revendant f. 1150 un cheval acheté f. 695 ? *Rép. : f. 185.*
- c) 1. 5 chevaux en 8 jours ont mangé 240 kg. de foin. Combien chaque cheval a-t-il consommé par jour ? *Rép. : 6 kg.*
2. Quel est le poids du cuivre contenu dans une somme de f. 1000 en pièces de 5 f. (titre 0,900) ? *Rép. : 100 grammes.*
3. J'avais au commencement de l'année une grosse de plumes (144). Chaque mois j'en ai employé 10. Combien m'en reste-t-il à la fin de l'année ? *Rép. : 24.*
4. Quel est le poids de 2 dl. d'eau pure ? *Rép. : 200 grammes.*
5. Combien de temps s'est-il écoulé de 2 h. 18 minutes à 3 h. 7 minutes ? *Rép. : 49 minutes.*
6. Dix-huit décimètres $\frac{1}{5}$ font combien de mètres ? *Rép. : 1 m. 82.*

Degré moyen.

- a) 1. Si vous donnez un billet de f. 100 pour payer une facture de f. 63,75, combien devra-t-on vous rendre ? *Rép. : f. 36,25.*
2. Combien faut-il revendre un tableau acheté f. 145 pour gagner f. 35 sur la vente ? *Rép. : f. 180.*
3. Combien s'est-il écoulé de jours du 1^{er} janvier au 27 mars de cette année ? *Rép. : 86 jours.*
4. Si le cent de marrons coûte f. 1,20, combien coûtent 5 marrons ? *Rép. : 6 centimes.*
5. Un ouvrier travaille 10 h. $\frac{1}{2}$ par jour à raison de 55 centimes l'heure. Combien gagne-t-il par journée ? *Rép. : f. 5,77.*
6. J'avais f. 20. J'en ai dépensé $\frac{1}{4}$. Combien en reste-t-il ? *Rép. : f. 15.*
- b) 1. Une douzaine de crayons coûte f. 1. Combien coûtent 3 douzaines et demie ? *Rép. : f. 3,50.*
2. J'avais f. 2,40 et j'ai dépensé f. 1,10. Combien me reste-t-il ? *Rép. : f. 1,30.*

3. Jules joue aux billes. En commençant il en avait 22. Il en perd la moitié puis en gagne 4. Combien lui en reste-t-il ? *Rép. : 15.*

4. Demi kg. de sucre coûte 25 centimes. Que coûteront 2 kg ? *Rép. : f. 1.*

5. On coupe en 6 parties égales une corde de 72 m. de long. Quelle est la longueur de chaque partie ? *Rép. : 12 m.*

6. Trois jours de suite j'ai dépensé 25 centimes. Combien ai-je dépensé en tout ? *Rép. : 75 centimes.*

Degré inférieur.

a) 1. Partager 63 noix entre 7 écoliers. Combien chacun en aura-t-il ?

Rép. : 9 noix.

2. Combien y a-t-il de pièces de 5 centimes dans f. 5 ? *Rép. : 100.*

3. On donne f. 20 pour payer un chapeau de f. 8. Combien le marchand doit-il rendre ? *Rép. : f. 12.*

4. Quel est le prix d'une orange quand la douzaine se vend 60 centimes ?

Rép. : 5 centimes.

5. Dans un troupeau, il y a 8 bœufs, 14 vaches et 7 veaux. Combien cela fait-il d'animaux ? *Rép. : 29.*

6. Combien perd-on en revendant f. 35 une pendule achetée f. 50 ?

Rép. : f. 15.

b) 1. Paul a huit ans et son frère Louis le double de l'âge de Paul ? Quel est l'âge de Louis ? *Rép. : 16 ans.*

2. Il y a dans un troupeau 3 béliers, 9 brebis et 5 agneaux. Combien d'animaux en tout ? *Rép. : 17 animaux.*

3. Combien y a-t-il d'œufs dans 4 douzaines ? *Rép. : 48 œufs.*

4. Quel est le prix de 2 douzaines de crayons à f. 1 la douzaine ? *Rép. : f. 2.*

5. Si l'on partage 36 pommes entre 4 enfants, combien chacun recevra-t-il ?

Rép. : 9 pommes.

6. Vous donnez 50 centimes pour payer 2 cahiers de 10 centimes et un crayon de 5 centimes. Combien vous rendra-t-on ? *Rép. : 25 centimes.*

(Communiqué par M. Perrin.)

COMPOSITION

Degré moyen.

Ne soyez pas cruels envers les animaux.

PLAN. — Edgar excite son chien contre le chat. — Ses deux sœurs lui font des reproches. — Edgar s'éloigne tout honteux. — Conclusion.

DÉVELOPPEMENT. — Edgar excite son chien contre le chat. La pauvre créature, qui s'est réfugiée sur un arbre, tremble de tous ses membres. Si on la rend furieuse, Turc pourrait bien attraper quelques mauvaises égratignures.

« Fi ! Edgar, que tu es cruel ! crie Emilie à son frère.

— Oui, oui, emmène Turc, ajoute Laure qui, à l'exemple de sa sœur, ne peut supporter qu'on tourmente les animaux. Si maman te voyait, elle serait fort contrariée.

— Je ne maltraite pas le chat, murmure Edgar entre ses dents ; je voulais seulement le faire descendre de l'arbre »

Cependant, il paraît tout honteux de lui-même et s'éloigne au plus vite, comme pour fuir une voix qui lui dit qu'il a tort.

Mes enfants, souvenez-vous que Dieu a fait toutes choses, et qu'il attend de vous que vous soyez bons, même envers la plus humble de ses créatures.

(Imité de l'anglais.)

F. MEYER.

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur.

Densité. — Recherche du volume.

I. Calcul oral.

1. Un tas de bois dont la densité est de 0,4 pèse 3200 kg. Cherchez son volume?
Rép. : 8 m³.
2. Quel est le volume d'un bloc de glace pesant 460 kg, si la densité de la glace est de 0,92?
Rép. : 1/2 m³.
3. Une bonbonne de pétrole pèse 32 kg. Combien contient-elle de litres sachant que la densité du pétrole est de 0,8?
Rép. : 40.
4. Un flacon de mercure pèse 3,4 kg. Quelle est sa contenance, la densité du mercure étant 13,6?
Rép. : 0,25 l.
5. Exprimez en cm³. le volume représenté par 11 kg. de platine (densité 22)?
Rép. : 500 cm³.

II. Calcul écrit.

1. Un tas de sable pèse 4635 kg. Sachant que la densité du sable est de 1,5, on demande quel est le volume de ce tas?
Rép. : 3,09 m³.
2. Un vase vide pèse 3,296 kg. et plein de lait 23,936 kg. Combien contient-il de litres, sachant que la densité du lait est de 1,032?
Rép. : 20 litres.
3. Un tonneau vide pèse 147,35 kg. et plein d'huile 1071,5 kg. Combien contient-il de litres, la densité de l'huile étant 0,915?
Rép. : 1010 litres.
4. L'or a une densité de 19,2 et vaut f. 3,50 le gramme. Quel sera le volume représenté par une somme de f. 210 en or?
Rép. : 3,125 cm³ ou 3 1/8 cm³.
5. L'argent a une densité de 10,5. Il vaut 20 cent. le gramme. Quel sera le volume représenté par une somme de f. 210 en argent?
Rép. : 100 cm³ ou 1/10 dm³.

F. MEYER.

Noms locaux.

Dans la *Chronique agricole* du 10 janvier, — Vendanges à Aubonne, — on remarque des noms connus et communs à plusieurs localités : Les Bons, Les Vaux, Le Bugnon, Le Clos, Le Poyet, la Plantaz, etc.

Pour quelques-uns, la signification est claire, précise : Blévaleires — val du blé; — La Combette — petite combe; — Les Esserts — lieux défrichés; — Au Pâquis — pâturages avant 1803; — mais que veulent dire *Bugnon, Poyet, Cotter* ?

Dans nos monographies locales, on a du plaisir à expliquer aux enfants pourquoi telle partie du territoire s'appelle *Noyrettes* — noyers; — *Bossons* — buissons; — *Motty* — lieu élevé, de motte; mais que dire des mots *Ouriette, Levette; Neppens* et de tant d'autres? Consultez un arpenteur, il vous répondra: En effet, il y a des noms communs à toutes les localités; mais lui non plus ne sait pas le pourquoi. Qui pourrait nous renseigner?

L. et J. MAGNIN.

Important pour les personnes Sourdes. Les Tympan artificiels en or de l'Institut Hollebeke, sont reconnus les seuls efficaces contre la *surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles*. Un fonds permanent, soutenu par les dons de patients reconnaissants, autorise le dit Institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. Angleterre.

Avis important

Nous prions nos abonnés de l'étranger de bien vouloir nous faire parvenir sans tarder le montant de leur abonnement, soit fr. 7.50 par mandat postal.

VAUD

ÉCOLE INDUSTRIELLE CANTONALE ET GYMNASE SCIENTIFIQUE

Examens d'admission : lundi 22 avril, dès 7 heures du matin.

Age requis pour l'entrée dans la classe inférieure de l'Ecole industrielle (1^{re} année) : 11 ans révolus au 31 décembre 1900.

Inscriptions du 3 au 6 avril, de 10 heures à midi. Les élèves sortant de l'école primaire présenteront leur **livret scolaire**; les élèves sortant d'un collège communal un **certificat** délivré par le directeur du collège et visé par le Département de l'Instruction publique. Pour les autres candidats, présenter **l'acte de naissance**, un **certificat de vaccination** et les **témoignages obtenus dans les études antérieures**.

Ouverture de l'année scolaire 1901-1902 : Mardi 23 avril à 2 heures.

Candidats au stage de géomètre.

Les candidats pourront être admis, en qualité d'auditeurs, au Gymnase scientifique, 1^{re} année, après un examen sommaire de français, d'algèbre et de géométrie élémentaire. Cet examen aura lieu le lundi 22 avril, dès 7 heures du matin.

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

Ecoles spéciales :

1. **L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs;**
2. **L'école d'électrotechnique, de mécanique théorique, de montage, de petite mécanique et de mécanique de précision;**
3. **L'école des arts industriels et d'architecture, y compris la division de gravure et de elsure;**
4. **L'école des chemins de fer, postes, télégraphes et douanes.**

L'enseignement est donné **en français** et **en allemand** et il a pour but de développer **les connaissances tant pratiques que théoriques** des élèves.

Pour être admis, les candidats doivent avoir 15 ans révolus.

Les mesures nécessaires sont prises pour que les élèves soient placés dans de **bonnes familles allemandes ou françaises**.

Le semestre d'été prochain commencera le 17 avril. Les examens d'admission auront lieu le 15 avril à 8 h. du matin au Technicum, rue Rosius.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la direction qui, sur demande, enverra gratuitement le programme de l'école pour 1901 contenant le plan d'études avec explications y relatives, ainsi que tous les renseignements nécessaires. (Zag Q 17)

BIENNE, le 12 février 1901.

Le Président de la Commission de surveillance :
J. HOFMANN-MOLL.

VAUD

Service de l'instruction publique.

ÉCOLES NORMALES BREVET DE CAPACITÉ

Les examens de brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire sont fixés du **lundi 25 mars au jeudi 4 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **18 mars** et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des écoles normales.

Lausanne, le 2 février 1901.

Le chef du département,
Camille DECOPPET.

EXAMENS D'ADMISSION

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après :

- a) pour la **IV^e classe des garçons**, les mardi et mercredi 9 et 10 avril ;
- b) pour la **III^e classe des jeunes filles**, les mercredi et jeudi 10 et 11 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

- a) Un acte de naissance (les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine) ;
- b) Un certificat de vaccination ;
- c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;
- d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 400 fr.**, par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se vouent à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2\frac{1}{7}\%$ et, pour les institutrices, du $2\frac{2}{3}\%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **900** pour les instituteurs et de fr. **720** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 12 février 1901.

F. GUEX, directeur.

Une famille bien recommandée à Huttwyl, recevrait des jeunes demoiselles pour apprendre la langue allemande. Donnent volontiers des renseignements : M. le pasteur Friedli, à Huttwyl ; M. Stuki, maître secondaire, à Berne.

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jäger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS
ET SUR MESURE

de Frs. 30 à Frs. 100



pour Dames et Messieurs

J. Rathgeb-Moulin

Rue de Bourg, 20
LAUSANNE

GILETS DE CHASSE — CALEÇONS — CHEMISES

Draperie et Nouveautés pour Robes

Trousseaux complets

ATELIER DE RELIURE

CH. MAULAZ

Escaliers-du-Marché, 23

LAUSANNE

Reliure soignée et solide. — Prix modérés. — Prix spéciaux pour bibliothèques populaires.

LONGUE VUE !!

NOUVELLE LUNETTE possédant, par **une construction soignée**, un **agrandissement énorme**. **Vue à distance étonnante**. Les endroits les plus éloignés se voient **clairement et distinctement**. Se porte commodément dans la poche,  **seulement fr. 2,75**, avec étui contre envoi de timbres-postes ou fr. 3 en remboursement. Maison d'expédition (case postale 10112) Zurich II.

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.

Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOIS

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'Ecole d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS : **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL : **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG : **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS : **U. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD : **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :

Suisse,
5 fr.

Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & C^e
Lausanne:

R. LUGEN 1898

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

| | | | |
|--------------------------------------|-------------|-------------------------------------|--------------|
| Genève. | | Valais. | |
| MM. Baatard , Lucien, prof., | Genève. | M. Blanchut , F., inst., | Collonges. |
| Rosier , William, prof., | Genève. | Vaud. | |
| Grosgurin , L., inst., | Genève. | MM. Cloux , F., | Essertines. |
| Pesson , Ch., inst. | Genève. | Dériaz , J., | Dizy. |
| Jura Bernois. | | Cornamusaz , F., | Trey. |
| MM. Chatelain , G., inspect., | Porrentruy. | Rochat , P., | Yverdon. |
| Mercerat , E., inst. | Sonvillier. | Jayet , L., | Lausanne. |
| Duvoisin , H., direct., | Delémont. | Visinand , L., | Lausanne. |
| Schaller , G., direct., | Porrentruy. | Faillettaz , G., | Gimel. |
| Gylam , A., inspecteur, | Corgémont. | Briod , E., | Fey. |
| Baumgartner , A., inst., | Bienne. | Martin , H., | Lausanne. |
| Neuchâtel. | | Magnin , J., | Préverenges. |
| MM. Thiébaud , A., inst., | Locle. | Suisse allemande. | |
| Grandjean , A., inst., | Locle. | M. Fritschi , Fr., président | |
| Brandt , W., inst., | Neuchâtel. | du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> , | Zurich |
| Fribourg. | | | |
| M. Genoud , Léon, directeur, | Fribourg. | | |

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande.

| | |
|---|---|
| MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne. | MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne. |
| Gagnaux , L., ancien syndic, président effectif, Lausanne. | Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne. |
| Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry. | |

AGENCE DE PUBLICITE

Haasenstein & Vogler

Téléphone

LAUSANNE

11, rue du Grand-Chêne, 11
(Maison J. J. Mercier) à l'entresol.

Annonces dans tous les journaux de **Lausanne**, du **Canton**,
de la **Suisse** et de l'**Etranger**.

TARIFS ORIGINAUX
DEVIS DE FRAIS ET TOUS RENSEIGNEMENTS A DISPOSITION
DISCRÉTION — CÉLÉRITÉ

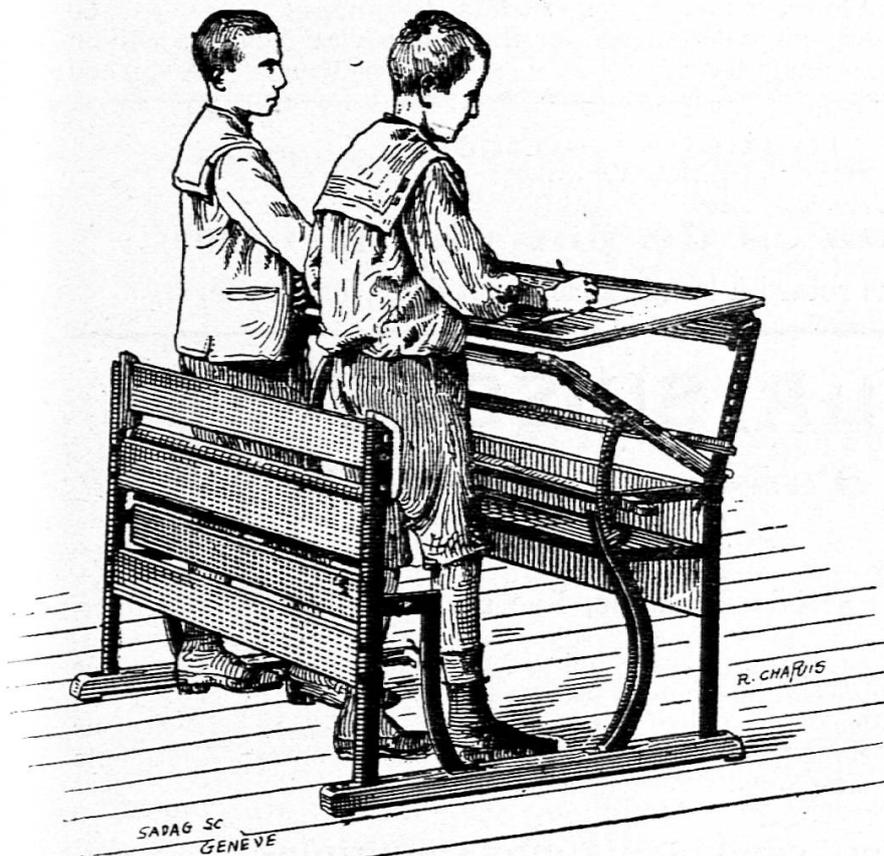
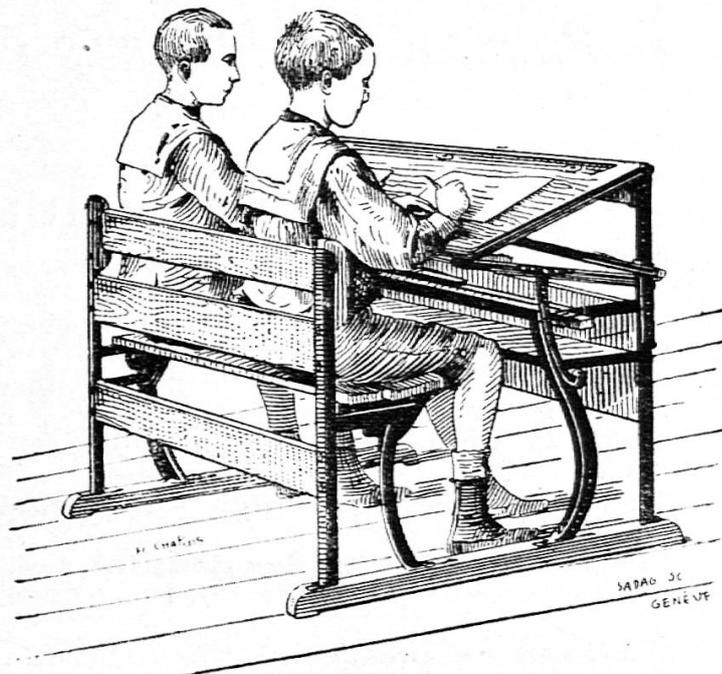
PUPITRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 × 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

S'adapte à toutes les tailles.

La fabrication peut se faire dans chaque localité. S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc
47 fr. 50

Même modèle avec chaises
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille de mérite.

1883. Exposition Nationale de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internationale, Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale des Inventions brevetées, Paris. — Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale du Travail, Paris. — Médaille d'or.

1893. Expos. Internationale d'Hygiène, Dijon. — Diplôme d'honneur.

1893. Expos. Internationale du Havre. — Médaille d'or.

1889. EXP. INTERNATIONALE, PARIS. — MÉDAILLE D'OR.

1896. Exp. Nationale Genève. — Seule MÉDAILLE D'OR décernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle. Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense accordée au mobilier scolaire.



F. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne

1, rue de Bourg, 1

Nouveautés:

- L'Eglise chrétienne et ses mœurs**, par le Dr P. Christ. Tableaux d'histoire destinés à l'enseignement religieux et à l'étude personnelle. Traduit de l'allemand, par Louis Goumaz, pasteur. Cartonné, 2 fr. —
- Deutsches Sprachbüchlein**, nach den Grundzügen der Anschauungsmethode für die Primarschulen bearbeitet von Dr H. Schacht. Cart., 1 fr. —
- Louis Fabre**. Souvenir de sa vie, par A. de Loës, pasteur, 2 fr. 50
- L'esprit protestant**. Politique-Religion 1512-1900, par Gaston Mercier. Avocat à la cour d'appel de Montpellier. 3 fr. 50
- De l'influence de l'esprit sur le corps**. Conférence faite à Berne, par le Dr Dubois. 1 fr. 25
- Les grandes routes des peuples**. Essai de géographie sociale: *Comment la route crée le type social*. I. Les routes de l'antiquité, par Edmond Demolins. 3 fr. 50
- L'Aiglon en images** et dans la fiction poétique et dramatique, par John Grand-Carteret. Avec 138 reproductions de portraits et estampes. 3 fr. 50
- Quo Vadis**. Roman des temps néroniens, par H. Sienkiewicz. Nouvelle édition expurgée à l'usage de la jeunesse. 3 fr. 50

Immense succès

ALFRED DREYFUS

Cinq années de ma vie (1894-1899)

S'inscrire sans retard à la Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *sans augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinées l'une avec l'autre: conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.